

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année.... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

À Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, écrivain, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET
DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Redacteur, } Propriétaires.
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.
Les annonces non accompagnées d'ordre reçoivent publiées jusqu'à avis contraire.

Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU et Cie., Rue Ste. Famille, Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 5 Juin, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.
II.

LA MANSARDE.
(Suite.)

Le matin de ce jour, c'est-à-dire vers sept heures, à l'instant où les premiers rayons du soleil, car on était en hiver, commencent à franchir les toits. Lucie, qui, depuis longtemps déjà travaillait à la lueur d'une lampe, devant son métier à tapisserie, restait indécise entre deux écheveaux. L'un vert, l'autre bleu, que la clarté douteuse ne lui permettait nullement de distinguer entre eux. La pauvre enfant frémissait de se voir réduite à se croiser les bras, en attendant qu'un flot de lumière plus vive pénétrât dans la chambre. Dans son impatience, elle courait ouvrir les rideaux dans toute leur grandeur, et approcha les deux nuances de la fenêtre. Mais les yeux de la jeune fille, fatigués par l'extrême ténacité de son attention, ne saisirent aucune dissemblance. Lucie poussa un léger soupir, revint s'asseoir au métier, joignit paisiblement les deux mains, et se résignant, leva les yeux, et de son regard rêveur suivit les progrès du jour dans le ciel. Peu à peu la préoccupation des couleurs fit place à des idées d'un autre ordre, qui cédèrent elles-mêmes à des considérations différentes. Elle songea d'abord à ces myriades d'oiseaux qui, des sentes des murailles, saluent d'un cri joyeux la première lueur de l'aube. Ce gazonnement pur, éthéré, sublime, lui parut bien autrement poétique et gracieux que le grinçement des roues des charrettes, le cliquetis des ferrements que les garçons de boutiques arrachaient aux devantures, les voix rauques, les cris stridents, qu'on entendait de la rue, et tous les bruits enfin qui montent d'une ville au moment du réveil. Lucie compara les obstacles mesquinement restrictifs de la terre à l'immensité de l'abîme d'azur qui s'ouvrait sur sa tête; elle rapprocha les tourbillons des soleils de ceux

que fait notre poussière; elle sonda l'inconnu, s'élança jusqu'à Dieu, et sourit de pitié sur la monde froid, borné, désolant, stérile, où son corps se trouvait enchaîné. Elle voulut repasser toutes ses joies et ne comptait que des douleurs. Elle jeta en arrière la vue jusqu'au berceau, et n'aperçut le chemin qu'à la trace de ses larmes. Effrayée, elle évoqua l'avenir et sentit le vertige. La grande vision de la divinité la rassura cependant, mais elle se souvint que le Christ, au jardin des Oliviers, avait repoussé de la main le calice; puis elle avait vu, senti, compris la vie humaine dans toute l'infinité de ses douleurs. Elle savait qu'on meurt aux hôpitaux, que la misère et la faim conduisent à la Seine plus d'infortunés que le dégoût de vivre, la débauche ou le crime n'en précipitent aux eaux du fleuve. Elle avait rencontré des vieillards brisés par le travail, renvoyés des ateliers, et traînant à genoux, aux pieds des passants insensibles, leur agonie dans la fange des ruisseaux, des mères sans asile par les nuits rigoureuses, pressant, à l'angle de quelque mur, leurs enfants morts de froid sur leurs mamelles desséchées, les jeunes filles que l'inexpérience même de la vertu et les habiles trahisons du vice hypocrite jettent à pleines mains et par milliers, en pâture à l'insatiable avidité de la richesse oisive; enfin la dépravation, le cynisme, le vol et les appétits effrénés, conséquences inévitables de l'exaspération qui suit les fatigues inutiles, et la certitude de tomber, tôt ou tard, martyr sans foi et sans amour. Qui-conque voudra, dans la retraite, pencher l'oreille vers le sol de Paris, entendra bouillonner, mugir et s'élever bientôt à la surface tout un océan volcanique de colères frémissantes, qui, demain, tout à l'heure peut-être, éclatera sous nos pas, et, pareil à la mine, fera sauter en atomes les débris des lois iniques, des répressions impuissantes, injurieuses, et dès longtemps réprouvées par les desseins de Dieu, les instincts de l'humanité méconnue et les nécessités de l'avenir. Le travailleur silencieux, non moins que le philosophe et le poète, presse la catastrophe et interroge

avec effort les sinistres éclairs de l'horizon comprimé. Au-dessus du cataclysme imminent, rien ne plane et ne domine que la croix immortelle, le signe du salut, le gage d'une régénération sur des ruines et d'une rédemption par le sang. Lucie avait lu toutes ces théories nouvelles, ces systèmes paradoxaux, dont les bases sont en dehors de la nature, incompatibles avec les éléments sociaux quels qu'ils soient, les passions, les besoins, les sens, les droits de la conscience et les doctrines de la conscience et les doctrines de la liberté. Son âme inquiète, développée par l'étude et le malheur, s'était efforcée d'organiser le chaos, et n'avait rien découvert qu'un pêle-mêle de désolations sans terme, de plaies incurables, des contradictions effrayantes, des problèmes insolubles. Elle referma désdaigneusement le livre où le penseur, sans expérience personnelle et pratique, étale d'ambitueuses utopies, et satisfait son orgueil en déclamant pompeusement sur des misères qu'il ignore et des tortures qui ne sont pas les siennes. Dans ses recherches, la jeune fille avait bien perdu quelque chose de l'honorable ignorance, de la candeur ingénue, des prestiges de l'imagination, qui, ne sachant pas les limites du possible, marche toujours environnée de riantes chimères. Le souffle cruel de la réalité fait envoler les douces visions de l'espérance, et ne laisse à l'infortunée que la triste consolation d'analyser les souffrances et d'en voir l'étendue sans borne, comme l'angoisse sans remède. Mais l'esprit s'élève, l'âme s'agrandit, le fruit de l'arbre de la science développe l'amertume au cœur, et fait tourbillonner sous le crâne de nobles et grandes pensées, inutiles toutefois, pernicieuses et mortelles. La tête, fatiguée sous le poids, s'affaisse et s'alanguit, la beauté s'efface, le sourcil disparaît, le travail devient un supplice, le plaisir un mensonge; il reste les enivremens du cerveau, le vertige de l'intelligence, le désenchantement sur la terre, et parfois aussi le doute dans les cieux.

Tout à coup Lucie s'éveilla de ses rêves. Le jour illuminait la chambre, et le bruit interrompu réclamait de l'ouvrière un sur-

croît d'activité, et par conséquent de fatigue. Elle s'arma de courage, étouffa un soupir, essuya une larme et reprit son aiguille. Hélas ! les idées se pressaient dans sa tête les images devant ses yeux, les regrets au fond du cœur. Elle rappela son énergie ; vain effort ! S'il avait fallu quelque sacrifice éclatant, quelque dévouement poétique. Lucie, volontiers, aurait donné sa vie ; mais une tâche patiente obscure, ridicule même, l'indignait et lui semblait une infernale parodie de l'héroïsme.

Eugène ! Eugène ! — s'écria-t-elle d'une d'une voix vibrante, les yeux ardents et les mains jointes, dans une attitude suppliante, comme si l'artiste eût pu l'entendre et venir aussitôt l'arracher à l'abîme qu'il lui avait entr'ouvert.

Quelqu'un frappa doucement à la porte ; Lucie courut ouvrir ; Fanny présenta aussitôt sa figure agaçante, ornée d'un malicieux sourire.

— Je suis seule, — dit-elle d'un air doucereux et insinuant ; — ma sœur est allée reporter l'ouvrage, et je viens travailler auprès de vous.

Sans attendre la réponse, et sans remarquer un léger froncement de sourcils, qui témoignait que la proposition n'était pas précisément agréable à la brodeuse, la couturière jeta sur le dossier d'une chaise une magnifique robe de bal qu'elle tenait sous le bras, et se mettant peu en peine de sa compagne, approcha une seconde chaise de la première, s'assit sur l'une, appuya ses pieds aux bâtons de l'autre, et se plaça de façon à intercepter complètement le jour. Elle continua aussitôt, avec une petite mine boudoise et distraite, la garniture commencée. Lucie porta le métier au milieu de la chambre, et, de son côté, reprit tant bien que mal le travail suspendu. Le silence dura quelques minutes. Fanny, incapable de le prolonger, leva la tête et regarda autour d'elle, comme pour chercher un prétexte à entamer l'entretien. Son attention se fixa sur la rose qui décorait la cheminée.

— Vous êtes heureuse, — dit-elle, — d'avoir, et cela sans vous déranger, des fleurs d'un choix exquis et continuellement renouvelées. Du reste, à votre place, j'exigerais toute autre chose, et si j'avais le bonheur de posséder pour frère un peintre aussi habile que M. Eugène, je saurais bien le forcer à faire fortune afin de m'enrichir.

— Vous parlez en étourdie, — observa Lucie qui rougit beaucoup, — le talent n'est pas toujours une condition de succès.

— Il peut même être un obstacle ; mais cela suppose un peu de mal-adresse.

— Si l'on appelle ainsi une noble fertè, jointe au dégoût de tout ce qui ressent la cabale et l'intrigue.

— Vous avez raison, ma chère ; encore

faut-il être de son époque, à moins qu'on ne soit assez fort pour la dompter.

— Il est toujours beau de lutter, avec les seules armes du génie, contre de honteuses exigences et de flagrantes injustices.

— Avec ce système, on arrive tard, et souvent point du tout ; témoin Athos, dans *les Trois Mousquetaires* : moi j'aime mieux d'Artagnan.

— Ce n'est pas dans les romans qu'il faut chercher des principes de conduite, — répliqua Lucie.

— Vous préférez les drames ? — riposta la couturière d'un air de niaiserie très-spirituellement contrefait.

— Fanny, — continua gravement la brodeuse, — veuillez me passer les ciseaux qui sont auprès de vous ?

— Les voici, mademoiselle, — répondit Fanny, d'un ton piqué. — Elle ajouta d'un air profondément hypocrite : — Vous me pardonnerez sans doute des jugements un peu légers, et vous excuserez les bévues que m'arrache l'ignorance. Vous savez que je n'ai reçu aucune éducation, et que vous seule daignez diriger mes lectures et me faire tirer profit des leçons qu'elles renferment.

— Je ne me reconnais pas ce droit, et je suis loin de la sagesse qu'il faudrait pour l'exercer, — ajouta en soupirant la brodeuse.

— C'est un privilège que vous aviez accepté par unique intérêt pour moi, et que vous voudrez bien garder jusqu'à ce que je le reprenne, — continua Fanny d'une voix souple et caressante.

— Alors, Fanny, — répliqua cordialement Lucie, — vous suivrez mon exemple, et vous renoncerez aux lectures pour vous livrer exclusivement au travail.

— Mais ce serait à périr d'ennui ! D'ailleurs *les Mystères de Paris* m'ont fort intéressée, et je prétends achever *le Juif-Errant* ; je ne suis encore qu'au premier volume, et je n'ai pas jusqu'ici rencontré de jésuite. Ma sœur m'a beaucoup parlé d'une demoiselle de *Cardoville*, charmante personne, bien qu'un peu rousse, et possédant les plus beaux équipages, les toilettes les plus ravissantes qu'il soit possible d'imaginer.

— Tout cela, ma chère Fanny, ne peut que vous faire mépriser l'humble condition.

— Dans laquelle j'espère bien ne point vieillir, — interrompit vivement la couturière ; — je n'ai pas la moindre prétention aux vertus de Rigolette ; je veux être grande dame, et je le serai ou je cesserai d'exister.

— Voilà le fruit des lectures, murmura tristement Lucie ! — Ma pauvre enfant, — reprit-elle plus haut, — s'il est temps encore, détourné votre esprit de ces tendances fatales ; chassez les chimères et ne vous rendez pas misérable pour des rêves qui,

après vous avoir fait traîner une jeunesse douloureuse et coupable, vous interdiraient tout avenir honnête et permis.

Fanny regarda la brodeuse avec étonnement.

— Est-ce du fond du cœur que vous parlez ainsi ? — demanda-t-elle.

— En doutez-vous, Fanny ? et avez-vous pensé un seul instant que je veuille abuser d'une triste expérience pour tromper une amie que m'a donnée le malheur et avec qui j'ai souffert, pleuré même, et dont la douce gaieté, les délicates attentions, les services qu'on ne reçoit que d'une sœur, m'ont fait supporter tant de chagrins amers, et rappelée à une existence qu'allait briser le désespoir.

Lucie tendit la main à son amie, qui se leva et vint déposer un baiser sur son front. Les longues boucles blondes de Fanny se mêlèrent aux tresses brunes de l'autre jeune fille, et dans les deux chevelures confondues le premier rayon du soleil se joua comme à travers un flot chatoyant et doré.

— J'ai fait bien peu de chose, — reprit Fanny avec expansion ; — vous êtes seule, orpheline, abandonnée peut-être.

Quand on est voisine et du même âge, se procurer mutuellement du travail est un devoir. Mais, en retour, que ne vous dois-je pas, Lucie ? Vous avez compris,

partagé mes souffrances ; vous n'avez point dédaigné souri, comme font les autres, quand je parle devant elles des désirs qui me rongent ; vous permettez au cœur de battre plus fort dans la poitrine à la vue de deux cheveaux bondissants, et d'une calèche élégante ; vous pardonnez aux larmes de dépit que la pauvre ouvrière laisse tomber sur les magnifiques tissus qu'elle apprête pour une autre qui n'est, elle aussi cependant qu'une femme,

et souvent moins jolie ; mais elle est riche. Être riche, ô Lucie ! ce mot renferme tout : considération, plaisir, esprit, bonheur et vertu même. Que vous êtes heureuse d'avoir, ne fût-ce que quelques jours, connu cette vie large, parfumée,

riante, fantôme que ma pensée se consume à poursuivre ! d'avoir possédé des satins, des dentelles, des bijoux, foulé de vos pieds les tapis d'un salon, vu s'incliner sur un signe, un regard, les laquais et les maîtres ! Du haut de sa loge, aux Italiens,

attirer les regards, aller à cheval au bois, entrer, le front levé, dans un bal, s'asseoir librement aux concerts, ne laisser tomber le bout de ses doigts gantés que dans une main blanche, aristocratique et vaillante ;

vivre pour briller comme le soleil, pour embaumer comme les fleurs, s'enivrer de la musique, s'éblouir à l'éclat des fêtes,

livrer son âme aux luttes ambitieuses, se penser à des rêves de grandeur, son esprit à des miracles de grâce et de délicatesse ;

se voir un être à part dans le monde, quelque chose d'éthéré, de puissant, de sublime : cela seul, ma Lucie, vaut la peine d'exister, de sentir et, pour atteindre un tel but, je le dis sans frémir, ce n'est pas trop d'un crime...

— Continuez. — dit-elle avec sang froid.
— M. Charles est sorti. — ajouta Hortense, — et dans son trouble a laissé tomber sa clef ; la voici.

— Donnez, — répliqua Lucie.

Hortense lui tendit la clef.

— Qu'allez-vous faire ? — s'écria Fanny dont les dents claquaient de terreur.

Lucie mit un doigt sur ses lèvres pour recommander le silence, sortit seule de la chambre et ferma la porte derrière elle.

— Silence ! — interrompit Lucie, en se levant avec la majesté d'une impératrice, tandis que la couturière, se couvrant le front de ses mains, se prit à fondre en larmes.

Lucie la considérait avec un indicible mélange de fierté, de compassion et de ferreur. Elle releva au ciel ses yeux étincellants et demanda grâce pour sa compagne et pour elle-même qui, en lui conseillant la lecture des romanciers et des poètes, avait soufflé l'incendie sur cet âme. En ce moment, la porte s'ouvrit violemment ; la brune Hortense entra dans la chambre, et se laissa tomber sur son siège, pâle, agitée, défaite, les regards effarés et les lèvres tremblantes.

— Qu'avez-vous ? — s'écrièrent à la fois Fanny et Lucie.

— Parlez bas ! — fit Hortense en tréssaillant ; — M. Charles, notre voisin, vient d'assassiner un homme.

Les trois jeunes filles se regardèrent épouvantées.

— Tout à l'heure, — reprit Hortense, — en passant devant sa porte, je l'ai entendu parler très-haut et s'accuser lui-même. Je n'ose vous répéter ses paroles ; mais j'ai la certitude qu'un cadavre est là gisant à côté de nous.

Fanny poussa un cri lamentable et cacha son visage sur les genoux de Lucie, qui, malgré l'impression terrible que lui causait la révélation de l'aînée des deux sœurs, se redressa, calme, imposante et prête à faire ce qu'exigerait la circonstance.

Jules de TOURNEFORT.

(à continuer.)

TROISIÈME MANIFESTE

de M. Papineau.

Vendredi, 19 Mai, 1848.

Au Directeur de l'avenir. — Monsieur.

Je ne vois qu'aujourd'hui, la *Minerve* d'hier, et lis avec ébahissement le puéril effort que fait le ministère pour essayer d'établir, que je suis en contradiction avec

moi-même, dans mes deux *manifestes* ainsi qu'il nomme deux écrits, signés par moi, parce qu'il y a cinq mois, j'ai loué quelques uns des hommes qui le composent, et que je le blâme aujourd'hui. *Je réponds je les connais mieux aujourd'hui, que je ne les connaissais alors ; ils ont fait depuis qu'ils sont au ministère, tout ce qu'il fallait faire, pour pour prouver qu'il n'ont pas la capacité, ni la probité politiques, que je leur supposais.* Je les louais, parce que je les croyais attachés aux principes, qu'ils avaient librement défendus avec moi, jusqu'en mil huit cent trente-sept, l'égalité de droits pour nous Canadiens-Français, avec nos co-sujets de toute autre origine ; ils ont depuis répudié ce principe et tout ce glorieux passé je les louais " sur le noble désintéressement avec lequel, ils avaient résigné leur charges." je les croyais peu attachés au pouvoir. ILS Y SONT MONTES INCONSTITUTIONNELLEMENT, puis qu'après des arrangements préliminaires pris avec le Gouverneur, et avant leur acceptation finale, qui seule rendait leurs sièges vacants, ILS NE SONT PAS VENUS SOUMETTRE A LA CHAMBRE, le programme de leurs principes politiques, ni leurs vues de REFORMES LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES. Ils sont si aveuglement attachés, au pouvoir, qu'ils le gardent à la condition honteuse, d'être légalement et rationnellement considérés, comme approuvant en leur entier, toutes les clauses de l'acte d'Union ; comme approuvant le but d'hostilité et d'oppression contre le Bas-Canada, qui a été avoué par ses auteurs, puisque c'est d'eux qu'ils acceptent des commissions, sans réserve, sans explications, sans conditions aucunes. A cinq mois de distance, j'ai loué et j'ai blâmé des hommes qui portent les mêmes noms ; mais qui se sont montrés un jour, sous un drapeau d'emprunt ; et plus tard sous leur véritable drapeau, aussi distincts l'un de l'autre, que l'est le tricolor du rouge, d'après la belle appréciation de tous deux, par M. de La Martine.

Il n'y a de contradiction, que chez eux, non chez moi. *J'ai loué des masques, je blâme des visages.* J'ai loué *Tartuffe*, quand il n'avait fait que distribuer de l'eau bénite, je le blâme, après qu'il a voulu perdre son bienfaiteur, séduire sa femme et épouser sa fille. Il y a de la petitesse et de la mulhonnété, à vouloir gouverner par des partis, quels qu'ils soient ; par des noms propres, quels qu'ils soient. Il faut gouverner par la justice toujours, et par l'opinion. Il n'y a que ceux qui n'aiment pas la justice ; qui redoutent l'opinion publique, éclairée par la discussion.

Parce que j'ai repoussé, la louange d'une feuille tory, il ne s'en suit pas que je doive faire attention aux attaques éditoriales, et

autres attaques anonymes et pseudonymes de la presse ministérielle, qui s'intitule libérale. Je pense qu'aucune feuille tory, qu'aucune portion de cette presse démoralisée, qui à l'unanimité depuis 1808 à 1848, a proclamé que les Canadiens-Français n'étant bons " qu'à être charrieurs d'eau, et bucheurs de bois " devaient être maintenus dans l'infériorité politique, à laquelle ils ont été assujétis depuis 1763, qu'irrévocablement et bien vite, produirait l'acte d'Union, et tous ceux qui en profitent, qui l'exécutent, et qui le font fonctionner, ne me portera le coup-traître, de me louer de nouveau. Je pouvais donc leur répondre une fois pour toutes, sans m'exposer à gaspiller trop de mon tems. En professant combien étaient vives, mes prédilections pour les institutions électives républicaines, dont avaient joui les Colonies anglaises du Connecticut, Rhode Island, et autres de la Nouvelle-Angleterre ; combien j'étais Anti-Unionnaire, quand à l'Irlande et quant aux Canadas ; combien j'étais orgueilleux de mon origine française ; combien j'étais fier de mes vertueux compatriotes Canadiens-Français et de notre nationalité ; combien j'étais invinciblement attaché à nos institutions, à notre langue, à nos droits ; malgré l'Angleterre, malgré le Haut-Canada, malgré les quelques déserteurs, qui par calcul, ou par impéritie secondent les antipathies de l'Angleterre et la cupidité du Haut-Canada, pour consommer la ruine et l'abaissement du Bas-Canada, j'étais tout prétexte à la presse hostile à tous ces sentimens, de se placer dans une situation trop ridicule pour elle, trop offensante pour moi, celle de me louer une seconde fois. Mais les picoteries de la presse ministérielle, ce serait toujours à recommencer. Je n'y ferai donc que rarement attention et quand bon me semblera.

Je ne donnerai pas sur les doigts des garçons, éditeurs ou typographes, employés à ranger mécaniquement des types, ou des paragraphes dictés, qui leur sont grassement payés ; mais je ne baisserai pas la main corruptrice qui les soudoie, et ne subirai pas l'influence dictatoriale qu'ils inspire.

Le *Pilot*, la *Minerve* les *Mélanges dits Religieux* ! la *Revue* et le *Journal de Québec*, se sont accordés à dire que j'avais exercé la dictature. Je prends acte du compliment flatteur dont ils m'honorent. Un aussi judicieux accord entre cinq feuilles prouve qu'une seule forte tête, le commandant en chef, a fait cette découverte, et a passé le mot d'ordre à tous ses subalternes. A-t-il jamais été soumis à mon impérieux commandement ? Il n'était peut-être que le petit caporal, quand j'étais le sublime dictateur, et il pense que la jus-

rice rétributive, veut qu'à mon tour, je sois son petit caporal. Je ne dis pas non. Si j'ai eu la dictature, et s'il s'y est soumis, il sait bien que je n'ai jamais fait usage d'un soldat pour intimider, ni d'un louis pour séduire qui que ce soit. Ces ressources manquant pour le subjuguier je n'en connais pas d'autres, que celles d'une raison cultivée, s'adressant à des hommes honnêtes, capables de l'aimer et de l'appuyer. A-t-il de tels moyens? Qu'il en face usage, et je me soumettrai. Tels ont été les membres de cette respectable majorité, de mes collègues dont j'ai souvent pris les opinions, qui ont souvent pris les miennes, pendant de longues années jusqu'en 1837. Il n'y a qu'un impertinent bien grossier, qui oserait dire d'aucun d'eux, qu'ils ont voté avec moi, contre leur conviction; ou un sot bien avili, qui oserait dire; oui, c'est vrai, c'est le cas, je le sais, car cet homme là, c'est moi. Cette majorité n'aspire pas aux places; elle ne s'inspire que de l'amour de la justice et du pays, et d'une solide argumentation. Ces ressources manquent donc aux ministres, puisqu'ils ont recours à l'insulte, au mensonge, et au terrorisme, pour gêner la liberté de la discussion, et pour exorciser le fantôme de ma future dictature, qui les épouvante, les poltrons! les superstitieux!

Les cinq journaux à leur solde toujours, et de leur composition souvent, ont eu l'outrecuidance, de dire au peuple, taisez-vous tout est bien; taisez-vous l'Union nous a sauvés; l'Angleterre est juste, soyez reconnaissans; l'Angleterre est forte, vivez dans le mutisme et le tremblement, car ce sont les patrons libéraux qui disposent de nous, qui disposent aussi de ses forces, de ses vengeances. Leur tout petit outil de Québec, a grogné la proclamation ministérielle, en termes encore plus colorés, car il dit, "taisez-vous, ou craignez l'échafaud." Il était venu s'aboucher avec eux à la veille de l'assemblée de Québec. Était-ce pour l'arrêter, en faisant croire qu'il révélait la dernière délibération du cabinet, convoqué extraordinairement, afin de profiter de son opportune présence fortuite, pour apprendre ce que l'on disait de tous et de chacun de ses membres! Le plat courtisan leur aura dit, que l'on était émerveillé dans Québec, de leur savoir vivre, et de leur savoir faire; et que de cette assemblée qui leur avait inspiré une panique, sortirait leur glorification. Tous leurs journaux, d'annoncer qu'elle était convoquée pour entonner, non le chant du départ; mais les chants de triomphe, sur leur adresse à s'esquiver, des embarras d'une session; des hymnes de reconnaissance, de ce que par cette adroite tactique, ils

avaient empêché, que le parlement ne fit au pays le mal, que les ministres seuls, étaient bien compétens à lui infliger.

J'ai aimé cette réclame des journaux. Elle plaçait le ministère dans l'attitude d'infériorité, vis-à-vis du peuple son maître, qu'il aurait dû avoir le bon sens de ne jamais répudier, ni vis-à-vis du public, ni vis-à-vis des représentants ses autres maîtres. Hélas, il en a bien d'autres maîtres dans Downing street et ailleurs, et dans son propre sein, où un collègue tracassier peut les forcer, moins pour la bonne administration de la justice, que pour avoir la paix chez eux, à le décorer de l'hermine du juge. Cet avis pompeux des journaux, annonçant que l'assemblée était convoquée pour exprimer sa confiance dans les ministres, n'était dans le fait, que leur humble supplique, disant aux citoyens, par pitié ne nous oubliez point; ingéniez vous à trouver le moyen de dire de nous un peu de bien, et si en bonne conscience, vous ne le pouvez pas, n'en dites qu'un peu de mal; c'est moins mortifiant, que le mépris du silence. Il y a eu devant l'assemblée de longs récits de leurs péchés d'omission et de commission, qui étaient en effet l'exacte contre partie, avec aggravation, de tout ce qu'ils avaient reproché à leurs dévanciers, ce qui a excité les plus vifs applaudissemens... contre eux. Les gens disaient, mordu d'un chien ou d'une chienne; mangés par les Unionnaires Tories ou par les Unionnaires libéraux, ils nous prouvent aussi bien les uns que les autres, que les meilleurs d'eux ne valent rien, quand ils sont en place, dominés qu'ils sont, par les vices inhérents au système mauvais, qu'ils veulent nous faire trouver bon. Responsabilité et dépendance coloniale, sous lord Russell, Edward Ellice, et ses souffleurs en Canada! Comédie qui jure contre le bon sens, pour le malheur du peuple, et pour le dés-honneur des bouffons, qui y prendront les allures et les grands airs de ministres.

Leurs journaux subventionnés à même les fonds publics, secrets ou inaperçus dans le chaos de la banqueroute, crient, voyez comme les patrons libéraux qui nous soudoient, sans l'aide desquels la plupart d'entre nous, devons finir avec la fin de l'an dernier, sont des hommes pratiques, et de rusés diplomates. Quand ils ont agi d'après leurs convictions, et les vœux du peuple, ils étaient cachés, fugitifs, rebelles, leurs têtes mises à prix. Quand ils méprisent les maux du peuple, et déguisent leurs convictions, ils sont loyaux, ils sont ministres, et leur fortes têtes pour leurs grands services, sont payés au double, de ce que l'on offrirait pour les faire tomber.

Ils disposent pour les dépenses civiles annuelles, d'un patronage, qui à propor-

tion de notre population, est cinq fois plus grand, que celui du plus corrompueur des gouvernemens, le leur excepté, celui de l'Angleterre. Ils sont maîtres de la direction de l'armée; maîtres des volontaires de 1837; maîtres de tout le revenu et de tout le crédit de la province pour des améliorations prodigieuses à leurs partisans de Haut-Canada, refusées à leurs adversaires, fussent-ils les neuf dixièmes de la population du Bas-Canada; Ils sont les procureurs généraux du pays, maîtres des shérifs et des jurés; maîtres de l'indigement et de l'infirmerie; maîtres parties de dix imprimeries patronisées, contre le petit nombre de celles qui conservent leur noble indépendance; maîtres de tous les hommes qui sont convoiteux de les servir, à gros et à petit prix, contre un utopiste, contre un niais impraticable, langage diplomatique, parlementaire; *incorruptible*, idiome vulgaire; et ils mentent, ils complottent, ils écumant, ils palissent, et jettent l'effroi dans toutes les âmes timorées, dans tous les esprits crédules, en vue de l'apparition d'un spectre, dictateur formidable, que leurs journaux depuis Québec jusqu'à Sandwich, vont vouer à l'exécration publique; que leurs alliés, de Cauchon à Prince, sont prêts à prendre ou à fusiller, sur un de ces signes de tête égarants, du Napoléon Canadien, ou du Jupiter Olympien!

Annuit, et totum nutu, trefecit Olympi.

(à continuer.)

Académie des Sciences.

PHYSIOLOGIE.—A peine sommes-nous revenus de l'étonnement et de l'admiration qu'a fait naître en nous cette découverte merveilleuse qui abolit la douleur et fait presque un jeu des opérations les plus cruelles, et voilà qu'une découverte de même genre semble devoir dépasser et faire oublier la première. Où nous arrêtons-nous sur cette route magique! quel vaste champ ne doit-on pas croire ouvert encore aux études des hommes, quand on les voit s'avancer ainsi d'un pas rapide et sûr au delà des limites que l'on avait assignées au possible! Il y a quelques semaines, le monde était attentif au effet miraculeux de l'éther. Le chloroforme le remplace aujourd'hui et tient tous les esprits en suspens. Depuis longtemps déjà, M. Flourens avait constaté la faculté qu'il possède d'abolir la sensibilité chez les animaux; mais M. le docteur Simpson, médecin écossais, a eu le premier l'heureuse pensée de l'appliquer à la chirurgie. Cet agent nouveau a été l'objet de nombreuses communications à l'Académie des sciences. "Le chloroforme, dit M. Amussat, est en même temps un agent merveilleux et terrible, ainsi que l'a dit judicieusement M. Flourens à l'occasion de l'éther; et ces deux agents doivent être employés avec circonspection par les chirurgiens. Toutefois, le second paraît devoir être dès à présent préféré." "Le

effets, dit M. Sédillot, en sont généralement plus prompts et plus persistants; l'emploi en est beaucoup plus facile. L'odeur en est agréable; il présente une saveur sucrée que quelques malades aiment mieux que l'odeur de l'éther. » Cependant cette saveur, dit M. Gerdy, « cette saveur sucrée provoque plus facilement que l'éther des envies de vomir et des vomissements, de manière que certaines personnes préfèrent l'emploi de l'éther. Il fait saliver comme cette dernière substance, mais moins qu'elle; la toux qu'il provoque est aussi, suivant le même, beaucoup plus supportable; et même parmi les personnes soumises à son action par M. Sédillot, aucune n'a toussé ni accusé de sentiment d'ardeur dans la poitrine, aucune n'a cherché à se soustraire aux inspirations. Enfin, ce dernier savant fait observer que le chloroforme n'expose pas, comme l'éther aux détonations pendant les opérations faites à la lumière. »

Le mode d'action de cette substance merveilleuse paraît être comme celui de l'éther, d'altérer le sang artériel, « et l'insensibilité, dit M. Amussat, est en raison directe de cette altération. » Ce savant s'est livré à de nombreuses expériences sur des animaux et sur des hommes, et elles ont confirmé les vues théoriques qu'il a déjà émises à propos de l'éther et de son influence sur le fluide sanguin.

Un pigeon est tombé dans l'insensibilité une première fois après 55 secondes, une deuxième après une minute. La prostration a duré, dans le premier cas, deux minutes, dans le second, l'inspiration de l'ammoniaque l'a fait revenir promptement. L'insensibilité a été produite chez un lapin en 3 minutes, puis en 2. L'ammoniaque produit le même effet que sur le pigeon. Le même lapin, soumis à l'action d'une quantité double d'éther sulfurique, ne s'est affaissé qu'au bout de 3 minutes. Ses effets ont été beaucoup moindres qu'avec le chloroforme. Deux minutes et même une seule ont suffi pour produire l'insensibilité chez un chien.

Dans les différentes opérations qu'il a entreprises, M. Amussat a obtenu l'insensibilité en 4 minutes sur un vieillard, en 2 sur un autre, en 1 minute et demie sur un jeune homme; et ces faits l'autorisent à conclure que l'action du chloroforme est plus prompte que celle de l'éther. Nous devons pourtant dire que deux malades, un jeune homme et une jeune fille, ont résisté à l'action de cette substance appliquée par M. Gerdy, en ont consommé jusqu'à 10 grammes sans pouvoir parvenir à s'endormir. Quelquefois le chloroforme, appliqué au nez ou à la douche à l'aide d'une éponge, cautérise les parties qu'il touche; mais cet effet tient sans doute à la mauvaise préparation du produit, et pourra être facilement évité.

M. Sédillot, après avoir eu, dans sa première expérience, un mauvais succès qu'il attribue à la préparation défectueuse du chloroforme, a tenté une seconde opération sur un jeune homme de 24 ans, déjà précédemment soumis à l'éther: 4 ou 5 grammes de liqueur versés sur un mouchoir ne donnèrent pas de rapides effets; mais la substance, appliquée par l'appareil de M. Jules Roux, produisit l'insensibilité en 7 minutes; elle en dura deux; Popé-

n'avait eu que de vagues sensations, mais sans douleur. D'autres personnes furent endormies par le même opératoire; l'une en 6 minutes, l'autre en 5, une troisième en 2, une quatrième en 1 minute 30 secondes. Toutes assurèrent qu'elles avaient conservé la conscience de ce qui se passait autour d'elles. Elles s'étaient senties toucher, mais il leur semblait avoir été enveloppées d'une sorte d'atmosphère d'insensibilité contre la douleur: deux de ces personnes n'ont repris leur sensibilité et leur connaissance qu'après 15 ou 20 minutes, c'est-à-dire après un temps beaucoup plus long que par l'éther. M. Sédillot a trouvé un malade qui est resté dans état d'insensibilité complète pendant 40 minutes.

M. Jobert de Lamballe a pratiqué aussi quelques opérations dont il rend compte à l'Académie. La première est une amputation de la cuisse: les premières inspirations ne provoquent aucun accès de toux; le malade trouve très-agréable l'odeur du chloroforme. Le pouls se déprime bientôt, et au bout de 1 minute 30 secondes, devient complètement insensible; le malade s'endort d'un sommeil complètement naturel, sans que l'on puisse apercevoir sur sa figure aucune trace de congestion, ni aucune gêne dans la respiration. De temps en temps, seulement, il pousse quelques plaintes: on l'opère, il continue à dormir, il ronfle d'un mouvement naturel et sans aucune gêne. On retire l'éponge chloroformique et le sommeil persiste encore pendant quelque temps; enfin, il se réveille tout à coup, absolument comme le ferait une personne bien portante après un sommeil profond: on l'interroge il n'a rien senti, il s'étonne même que l'opération soit terminée. Il raconte qu'au moment où on lui a fait respirer le chloroforme, il a senti quelque chose qui lui brûlait la gorge, puis il a entendu un bourdonnement dans les oreilles, auquel succéda une espèce d'hallucination; il lui semblait que tout le monde qui était là se battait. L'opération terminée, la figure du malade a une tranquillité telle qu'on ne se douterait même pas qu'il vient de subir une aussi grave opération.

M. Charrière, notre habile fabricant d'instruments de chirurgie, présente à l'Académie deux appareils destinés à l'aspiration du chloroforme; le premier est disposé de manière à ce qu'on puisse graduer à volonté les proportions d'air atmosphérique et de chloroforme jusqu'au moment où l'on juge convenable de ne plus laisser pénétrer d'autre air que celui qui s'est chargé de vapeur de chloroforme; l'autre en diffère en ce qu'il peut se réduire, quand on a cessé d'en faire usage, à un très-petit volume.

Dans une note présentée à l'Académie, Mr Soubeiran fait connaître le procédé qu'il a employé pour la préparation du chloroforme; nous ne pouvons entrer dans tous les détails nécessaires pour donner une juste idée de cette préparation assez simple d'ailleurs, et des renseignements incomplets ne seraient d'aucune utilité.

Nous le répétons, une semblable découverte est de tous points admirable; mais nous ne pouvons toutefois la considérer sans une certaine épouvante. L'éther et le chloroforme ont un résultat commun, ils

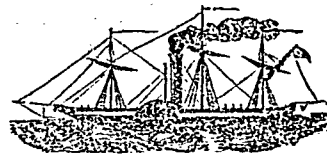
abolissent la douleur; mais ils abolissent la sensibilité; ils détruisent chez l'homme la conscience de lui-même et de ce qui se passe autour de lui. Précieuse pour celui qu'ils garantissent de la souffrance, leur action peut devenir funeste à ceux qu'il réduiraient à l'impuissance, et malgré nous, nous inquiétons d'une découverte qui a pour principal effet d'amoindrir l'énergie de la personnalité et de livrer l'homme sans défense au pouvoir de l'homme.

Annonces nouvelles de ce jour.

Place dans un banc demandé.
Extraits des règles de pratique pour les termes inférieurs.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 5 JUIN, 1848.



NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 20 MAI.

Par le Niagara.

La malle anglaise apportée par ce steamer est arrivée à Québec, hier au soir. Les lettres seules sont parvenues, tous les journaux sont restés en arrière. Nous sommes forcés de donner à nos lecteurs les bribes de nouvelles fournies par la dépêche télégraphique.

France.—Louis Blanc est encore en liberté quoique soupçonné d'avoir favorisé le dernier mouvement. L'invasion de l'assemblée nationale a été le résultat d'une conspiration organisée et qui devait éclater simultanément à Paris, à Lyon et en d'autres lieux. Sobrier était le chef du complot. On peut compter sur la fidélité des troupes et de la garde nationale; la popularité de Lamartine s'est augmentée.—Le général Cavaignac a été nommé ministre de la guerre.—On a pris les mesures les plus efficaces contre toute nouvelle tentative de la part des clubistes. Le 18, Paris était tranquille.—Sobrier a été arrêté, 27 personnes ont été enfermées à Vincennes et 23 sont aux arrêts à l'Hotel-de-Ville.

—Ledru Rollin a été arrêté, son nom ayant été trouvé sur la liste des membres du gouvernement des clubistes; mais il a été relâché sous la responsabilité de Lamartine qui s'est rendu sa caution. Barbès et tous ceux qui étaient avec lui ont été arrêtés. Un de ces derniers a essayé d'avaler un papier qu'il avait à la main, mais ayant été saisi à la gorge il a été obligé de le donner; ce papier était une liste des principaux conspirateurs. La dépêche télégraphique se termine ici par suite d'un dérangement survenu dans le télégraphe.

Nouveaux détails.

Parmi les députés chargés de préparer la constitution se trouve Dupin, l'ami intime de Louis-Philippe et Odilon Barrot qui proposa la régence de la duchesse d'Orléans.

—Le banissement a été prononcé contre la famille royale de France.

—On disait à Hambourg, le 16, qu'un engagement sérieux avait eu lieu entre les prussiens et les danois.

—A Vienne, les affaires étaient meilleures; les élections y avaient eu lieu.

Milan.—16 mai. Le gouvernement provisoire de Lombardie a proposé l'union de cet état avec le Piémont, comme étant le seul moyen effectif de chasser les Autrichiens de l'Italie. Cette question doit être décidée par le vote du peuple.

Mexique.—Il y a eu une révolution à la tête de laquelle est Paradés. Le traité est répudié. (Morning Chronicle.)

On nous informe que lundi dernier, le 29 de mai dernier, le vent a enlevé environ dix pieds de couverture de l'Eglise de la Pointe-aux-Trembles, et que plusieurs bâtiments ont été renversés. A St. Augustin, les granges, et autres bâtiments de MM. Huot et Dubuc, ont aussi été renversés.

Nous avons reçu le dernier numéro de L'avenir. Il contient le 4e manifeste de M. PAPINEAU en réponse à l'adresse du Dr. NELSON. L'avenir se déclare franchement en faveur de l'administration actuelle, nous donnerons dans notre prochaine feuille, ce que dit ce journal à ce sujet.

Nous accensons réception des 4 et 5e livraisons de l'Album Littéraire. Elles contiennent des articles intéressants et entre autres, l'histoire populaire et anecdotique de Napoléon, une Biographie de Pie IX. l'Oraison funèbre d'O'Connell par Lacordaire, l'Hotel-de Ville pendant la révolution de février. 1848, les avis de Madame Caudle à son mari et une jolie Romance: *Oui je veux vous plaire.* musique de Mlle Louisa Puget.

Etat des dépenses encourues par suite de l'émigration de 1847.

MONTANT PAYÉ.	
Erection des Abris, etc. à Montréal, } £15,914 17 5	
Do. à Québec, } 1,120 0 0	
Do. à Grosse-Isle, } 10,609 11 7	
	£27,664 9 0
TRANSPORT DES ÉMIGRÉS, PROVISIONS, etc.	
à A. C. Buchanan, agent des émigrés à Québec, } £21,000 0 0	
à A. B. Hawke, Haut-Canada, } £14,450 0 0	
	£35,450 0 0
DÉPENSES DES BUREAUX DE SANTÉ.	
Canada Est et Ouest, } £60,220 19 7	
Dépenses de quarantaine, } 15,465 17 6	
Par l'agent des émigrés pour défrayer les dépenses encourues pour le transport, } 10,502 4 5	
Dépenses des Bureaux de Santé et de l'hôpital des émigrés de Québec, } 8,000 0 0	
	£82,197 11 8
Total des dépenses, } £157,283 10 6	
RÉCETTE.	
Produit de la taxe sur les émigrés, } £19,000 0 0	
De la Caisse militaire, } 30,000 0 0	
Moins déduit par le commissaire général pour dépenses par lui encourues, } 9,500 0 0	
Montant placé au crédit de la Province dans la Banque d'Angleterre, le 31 décembre, 1847, } 25,000 0 0	
	74,358 15 10
Balance due, } 82,924 14 8	
F. HINCKS, Inspecteur-Général.	

Par une dépêche en date du 14 avril 1848; Lord Grey annonce que le gouvernement impérial va recommander au parlement britannique de rembourser au Ca-

nada les dépenses par lui encourues par suite de l'émigration de 1847. Pour l'avenir, sa Seigneurie dit que ces dépenses seront supportées par la colonie qui adoptera au sujet de l'émigration les mesures qu'elle jugera être nécessaires.

Correspondance.

Pour l'ami de la Religion et de la Patrie.

AVIS IMPORTANT AUX RÉDACTEURS DES JOURNAUX!!!

MR. LE RÉDACTEUR,

Permettez nous de nous servir des colonnes de votre intéressant Journal, pour demander à Messieurs les rédacteurs du *Canadien* et du *Journal de Québec*, s'ils croient satisfaire leurs abonnés par toutes ces correspondances, (plus ou moins absurdes) et insignifiantes les unes que les autres, qui pleuvent depuis plus d'un mois dans les colonnes de leurs feuilles respectives. Nous en avons vu une, et la plus absurde de toutes, qui n'occupait pas moins de cinq grandes colonnes du *Canadien*! Est-ce là, en vérité, rendre justice au plus grand nombre de leurs souscripteurs, qui ne paient certainement pas pour lire des sottises? Non! certes, Mr. le Rédacteur; car qu'avons nous besoin de savoir ce qui c'est passé entre tel et tel monsieur? Nous ne croyons pas que la liberté de la presse consiste à permettre aux gens de se dénigrer les uns et les autres. Que l'on discute les différentes opinions politiques très bien; mais qu'on le fasse poliment, sans entrer dans des discussions personnelles, qui n'aboutissent qu'à semer la division et l'esprit de parti dans notre belle société canadienne, autrefois si unie! Il est temps et grandement temps que les propriétaires des journaux interdisent toutes ces correspondances qui portent en elles le cachet de la haine ou de l'amour-propre blessé. Espérons que ces messieurs sentiront tout le prix de cet avis! Espérons qu'au lieu de toutes ces mille et une balivernes, la plupart bien mal écrites, ils nous feront part de quelques pièces choisies de littérature! Espérons aussi que tous ces écrivains ennuyeux feront reposer leurs plumes pour ne les reprendre que pour écrire quelque chose d'utile.

Nous sommes heureux, aujourd'hui, Mr. le Rédacteur, de n'avoir point le même reproche à vous faire; car nous n'avons jamais vu dans les colonnes de votre intéressant journal, quo des morceaux utiles et très bien choisis ayant trait à la religion, à la littérature, à l'éducation et à l'économie domestique. Persévérez, Monsieur, dans la voie que vous vous êtes tracée c'est le plus sur moyen d'être encouragé et de n'être jamais vilipendé.

Agréez, Monsieur, etc.

DES ABONNÉS AUX JOURNAUX CANADIENS DE QUÉBEC.

La maille anglaise sera close à Québec, le 7 du courant à 7 heures P. M.

VENTES PAR ENCAN.

Ckanelles de blanc de Balaine; Thé etc.—chez Gillespie & Cie, 6 juin, à 2 heures par A. J. Maxham.
Sucre Blanc, Cassonade, Brandy etc. etc chez A. J. Maxham le 6 à 2 heures.

Déclaration de Faillite.

THOMAS ANDERSON de la cité de Québec, marchand.
Iere assemblée des créanciers au palais de justice à Québec, le 15 du courant, à 11 heures A. M.

Avis important.—Toute personne de la compagnie qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

DÉCÈS.

A l'Ange-Gardien, le 25 de mai, à l'âge de 61 ans, Angélique Huot, épouse de M. Jean Trudelle; elle laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de parents et amis qui la regretteront longtemps.

A St. Thomas, Village Montmagny, lundi soir le 29 courant, à l'âge de 63 ans, Anastasie Peltier, épouse de M. Paschal Dubé, ancien marchand du lieu. La mort si prématurée de cette pieuse et respectable Dame, après un court maillage de six jours seulement, plongea un époux et une forte famille dans une extrême affliction que les devoirs religieux seulement peuvent adoucir.

PLACE DANS UN BANC DEMANDÉE

UNE dame désirerait se procurer une place dans un banc, à la Cathédrale. Ceux qui peuvent en disposer d'une, sont priés de vouloir bien en informer les propriétaires de ce journal. Québec, 5 juin 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

EXTRAIT DES REGLES DE PRATIQUE pour les TERMES INFÉRIEURS et les COURS DE CIRCUIT du District de Québec, pour l'indemnité et des témoins. Prix SIX sous par copie. Québec, 5 juin 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

A Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à défrés dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Plaislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACONS et MENUISIER

DES Soumissions seront reçues au bureau du D. soussigné, jusqu'au cinq de juin, pour la construction de la maçonnerie et menuiserie d'une maison à deux étages à faire en la rue St. Vallier pour M. JOHN LEFFERTY.

D. GAUVREAU, Architecte. Faubourg St. Jean, rue d'Aiguillon. Québec, 26 mai, 1848.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE;

PAR LE REVEU. P. CHINIQU.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CORMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FRÈRE, à des prix très réduits. F. MARCEAU, Relieur. Québec, 26 mai, 1848.



Bureau du Receveur-General,
Montréal, 29 mai 1848.

AVIS est par le présent donné aux porteurs des DEBENTURES DU GOUVERNEMENT émises dans le mois de décembre dernier, en vertu du Statut Provincial 9. Vic. ch. 62, pour le SOULAGEMENT DES INCENDIES DE QUEBEC, et sur lesquelles six mois d'intérêt seront dus le premier de juin prochain, qu'en présentant les dites debentures au Bureau de la Banque Britannique de l'Amérique du Nord à Québec, sous deux mois de cette date, ils recevront les dit six mois d'intérêt.—Et qu'à faute de ce faire, dans le temps ci-dessus fixé, ils devront alors présenter les dites debentures au Bureau du Receveur-Général, à Montréal, pour le paiement de tel intérêt.

L. M. VIGER,
Receveur général de S. M.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN L. MUNN, portant la mâle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15\$, sur le pont, 5\$.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

ATTENTION! ATTENTION!! ATTENTION!

AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILE,
Secrétaire.

Québec, 12 mai 1848.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
RUE DE SECOND PRIN.
Québec, 21 décembre, 1847.

A L'ENSEIGNE

du Castor et de la Botte.



EDOUARD METHOT,
CORDONNIER.

Encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort.

(AU PIED DE L'ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.)

A l'honneur d'informer le public qu'il est résolu, vu la disette monétaire, à vendre à 25 p. 100 plus bas que l'année dernière. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la cordonnerie, savoir :

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien ; Veau français ciré, Prunel, et Drap de toutes couleurs, Souleils à la Victoria et à l'Albert, Cobourg, Escarpins et Pantouffles à la Wellington, etc.

Bottines et Souliers pour Dames et Enfants en Prunel, Veau ciré, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

Tout ordre laissé au magasin de E. M. sera exécuté avec ponctualité, et de manière à satisfaire les plus difficiles, d'habiles ouvriers étant constamment employés par lui.

N. B.—Bottes à la "Réforme Electorale" d'une qualité supérieure. Les personnes qui désirent s'en procurer sont priées de se hâter, car les demandes sont si nombreuses qu'on a peine à y satisfaire. Souliers "Anti-Unionistes" faits à ordre. Bottes à la "L. J. P." d'une durée sans égale ; et Souliers au "Mouvement Rétrograde."

Québec, 2 juin 1848.

Dr. Giroux,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

N^o. 2, Rue La Sabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

ATTENTION.

J. B. WOOD & Cie., Marchands-Tailleurs donnent avis au MM. du clergé à leur amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au coin des rues Sous-le-Fort et Champlain, N^o. 11, dans la maison appartenant ci-devant à feu Dame Veuve CORNEAT, et qu'ils saisissent la même occasion pour faire leurs plus sincères remerciements au clergé, à leur amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour. Ils auront toujours en main Drap fin et superfine, Etoffs à soutane de la meilleure qualité etc. etc., au plus bas prix ; les ordres dont on les favorisera seront remplis avec la plus grande ponctualité.

Québec, 12 mai 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE

Wm. Cowan,

N^o. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Mé dico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au N^o. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtel, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

17 avril 1848.

AU COMMERCE et à l'INDUSTRIE.

LES propriétaires de l'Ami de la Religion et de la Patrie croient devoir, au commencement de la saison des affaires, offrir à leurs amis et au public en général, leurs remerciements sincères pour l'encouragement libéral dont on a bien voulu les favoriser. Ils se flattent qu'on leur continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de leur côté ils ne cesseront de redoubler de soins et d'attention pour mériter leur part du patronage public. Voici la saison des affaires, le temps de la récolte pour le commerce et de l'industrie ; nous nous permettons de rappeler à nos marchands et à la classe industrielle les grands

AVANTAGES DE LA PUBLICITE. Tous les hommes d'affaires doivent être convaincus que si souvent les magasins et les bureaux sont vides de chaland et de pratiques.—si souvent les industries languissent, c'est faute de s'annoncer dans les journaux. L'annonce populaire votre établissement, votre magasin, votre boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE s'étendant rapidement de jour en jour parmi toutes les classes de la société, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientèles, pourront annoncer de toute manière et avec l'originalité possible. L'Atelier typographique de l'Ami de la Religion et de la Patrie est composé d'un grand fond de caractères neufs.

Québec, 24 mai, 1848.

STANISLAS DRAPEAU & Cie.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH

Rue Desfossez,
ST. ROCH,
Quebec.

THOMAS LARIVIERE,
MEUBLIER,

Rue Desfossez
ST. ROCH,
Quebec.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'a-
yant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison
précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à
l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs
matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose
en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvision-
nement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACA-
JOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc.

qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,
ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

Riche Verre coupe', Porcelaine,

FAIENCIE, POTERIE, Etc.

THOMAS BICKELL,

HAUTE-VILLE DE QUEBEC, RUE ST JEAN.

FAIT ses remerciements de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et désirant se
défaire de son ASSORTIMENT actuel pour faire place aux **Importations du
printemps**, vendra à prix

TRES REDUITZ POUR ARGENT COMPTANT,

ce qui lui reste de son FONDS dans lequel se trouve des articles en Faïence et en Verre pour
la toilette, Services à diner et à déjeuner, Chandeliers, etc.

—ET—

Caraffes, Verres à vin, Gobelets, Plats de verre, Verres de magasins et en verre coupé ou
unis.

—AUSSI—

Pots de Grès, Jarres pour liqueurs, Pots à fleurs, terrines, Machines pour réchauffer les
pieds, les jambes, etc.

Québec, 14 avril, 1848.

Premier arrivage d'Europe,

Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclesiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 5000 volumes sur la théo-
logie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur les
quels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc.
MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres
de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques arti-
cles de goût.

Québec, 26 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domi-
cile à la maison ci-devant occupée par le
Dr. WATT, Place d'Arme, près voisin, de
l'Hôtel St. George.

Québec, 12 mai 1848.

La De livraison de la Lyre Canadienne, qui
vient d'arriver à Québec, est maintenant à
vendre à la Librairie Canadienne et au Journal
de Québec.

PREND la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a en main
un bon assortiment de
Marchandises sèches pour la saison.
ont il disposera à une grande réduction dans les prix, pour faire place à son importation du
KINTMANS et de l'EST, attendu par les premiers arrivages.
J. G. O., a besoin d'un JEUNE HOMME qui a quelque connaissance dans la ligne
de marchandises sèches.
Québec, 21 avril 1848.

J. G. OVERELL,
No. 52, Rue Saint Jean,

LITHOGRAPHIE du Portrait de JAC-
QUES CARTIER, par M. TH. HAYET,
à vendre chez MM. Crémazie et chez l'ensei-
gné Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, 12 mai 1847.

**Institut Canadien
DE QUEBEC.**

**Appel aux Artisans et aux
Ouvriers.**

L'INSTITUT CANADIEN de Québec
fondé depuis quelques jours seulement,
vient d'ouvrir ses premières séances régulières.
Quoique naissant, l'Institut compte déjà près
de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir
l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit
à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de
l'étranger vont être déposés sur les tables.
L'Institut dont le but principal est de faire entre
ses membres un échange de connaissance utiles
et d'instructions mutuelles, croit de son devoir
de faire un appel aux ARTISANS et ouvriers de
Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les
avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11f février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

**PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,**
PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie. J
et O. Crémazie ; Fréchette et frère.

Imprimé et publié par STANISLAS DRAPEAU &
Cie., Haute-Ville de Québec, Rue St. Ge-
mille, No. 11.